## PRIX CHARPAK DUBOUSSET

Le prix Charpak-Dubousset de l'Académie Nationale de Médecine a été créé en 2019 avec le soutien de la Fondation Boxiao sous l'égide de la Fondation de France. Il est inspiré par la coopération dans le domaine technologique et médical de Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992 (Institut de biomécanique humaine), et du Professeur Jean Dubousset, chef du service d'orthopédie à l'hôpital Saint-Vincent de Paul (Paris). Un partenariat clinique, universitaire et industriel leur avait permis de développer un système de radiographie numérique 3D biplane à très basse dose d'irradiation et des méthodes de reconstruction 3D du corps humain à partir de deux radiographies face/profil (voir <a href="https://www.eos-imaging.com/fr/">https://www.eos-imaging.com/fr/</a>).

Le prix récompense une équipe composée par un médecin et un chercheur dont les travaux collectifs reposent sur l'application en santé d'une découverte dans le domaine des sciences fondamentales (physique, mathématiques, chimie, informatique, etc.), et de façon générale, des travaux qui reposent sur l'innovation collaborative.

Il est proposé à tout chercheur, quelle que soit sa nationalité. Le dossier de candidature comprend un curriculum vitae, une liste de travaux et un exposé précis des travaux et des résultats. Les candidatures sont reçues à l'académie avant le 31 aout de l'année de remise du prix.

Le jury d'attribution est composé de 2 membres de la Fondation Boxiao, d'un représentant de la famille Charpak, d'un représentant de la famille Dubousset, et de membres de l'Académie choisis en fonction de leur expertise dans le domaine concerné. Comme les autres prix de l'Académie, le nom des lauréats est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

D'un montant de 10 000 €, associé à une médaille, le prix confère le titre de lauréat de l'Académie nationale de médecine. Une présentation en séance plénière de leurs travaux par les lauréats est attendue dans l'année suivant son attribution.

Les candidatures ou les demandes de renseignements complémentaires sont à transmettre à Madame Nejma Alami: nejma.alami@academie-medecine.fr (01 42 34 57 72)